Blutspende SRK Schweiz
Tel. +41 (0)31 380 81 81
donorcenter@blutspende.ch, www.blutspende.ch

Enregistrement de donneurs – Regulatory issues

1. Généralités

Le présent document décrit les critères à remplir et les analyses à effectuer pour pouvoir inscrire un donneur de cellules souches du sang dans la banque de données de Transfusion CRS Suisse.

2. Critères

2.1. Âge

- Seuls des donneurs de cellules souches du sang âgés d'au moins 18 ans et jusqu'à la veille de leur 40^{ième} anniversaire peuvent être pris en considération et enregistrés
- Les donneurs ne peuvent rester inscrits dans la banque de données de Transfusion CRS Suisse que jusqu'à la fin de l'année civile où ils ont fêté leur 60^{e} anniversaire

2.2. Critères médicaux

La détermination de l'aptitude au don de cellules souches du sang au moyen d'un questionnaire médical se base sur le

- 1411_DOK_Donor_Eligibility_Criteria_Blood_Stem_Cell_Donation et
- 1414_DOK_Classification_Risk_Behaviour des Prescriptions SBSC.

Pour pouvoir s'inscrire dans la banque de données de Transfusion CRS Suisse, le donneur doit être apte au don de moelle osseuse comme au don de cellules souches périphériques.

2.3. Domicile et assurance

De manière générale, un donneur devrait avoir annoncé son domicile en Suisse. Pour les frontaliers: le donneur doit être assuré contre la maladie en Suisse.

3. Consentement éclairé

Une fois le candidat informé des détails requis, celui-ci doit signer la déclaration de consentement éclairé en vue de son inscription dans la banque de données de Transfusion CRS Suisse et, par-là, donner son accord en vue de la détermination des caractéristiques tissulaires (HLA).

4. Tests

4.1. Groupage HLA

Il faut procéder à un groupage HLA selon la POL_006.